

Réf: Dossier 481335

Avis de constitution

SOCIETE « BRAVO COMMUNICATION »

Siège Abidjan,bingerville Akandjé juste derrière la
pharmacie Akandjé, Lot 324, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2026, et enregistrés le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BRAVO COMMUNICATION »

Objet : -Production audiovisuelle (vidéo, spot radio, capsules promotionnelles)
-Organisation et gestion d'évènements
-Création de contenus
-Gestion immobilière
-Jardinage et aménagement paysager
-Restauration

Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan,bingerville Akandjé juste derrière la pharmacie Akandjé, Lot 324, Ilot 54

Dirigeant(s) Mlle NAMA AISSATOU DIANÉ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02174 du 16/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11200/GTCA/RC/2026 du 16/02/2026

